



COMMUNIQUE DE PRESSE

REEMPLIR SES DIRECTIVES ANTICIPEES

On ne peut jamais savoir ce que la vie nous réserve. Accident de voiture, AVC entraînant une incapacité de discernement... L'occasion de **consigner** vos souhaits sur la base du DOCUPASS en prenant vos précautions d'établir: les directives anticipées et les dispositions de fin de vie (souhaits médicaux si je ne suis plus en mesure de me prononcer) et le mandat pour cause d'inaptitude (choisir la personne qui gèrera ses affaires). Une assistante sociale de Pro Senectute Arc Jurassien répondra à vos questions.

Date: le 28 février 2019 de 14h00 à 16h30

Lieu: Pro Senectute Arc Jurassien, Rue du Pont 25, 2300 La Chaux-de-Fonds

Délai d'inscription: le 25 février 2019, tél: 032.886.83.20, prosenectute.delemont@ne.ch

Coût: CHF 30.- avec le dossier Docupass compris / CHF 11.- sans le dossier Docupass

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE